

RÈGLEMENT CORRIDA DE NOËL DU POULIGUEN

...18^e édition...

Dimanche 17 Décembre 2023 à 15h00

1. Organisation

La Corrida de Noël est organisée par le Triathlon Côte d'Amour en collaboration avec la Mairie du Pouliguen.

2. Parcours

Le départ est donné Square Jean Prié (sur le port) et l'arrivée s'effectuera à la salle des Fêtes et des Sports "André Ravache" - Place de la Duchesse Anne au Pouliguen. Le parcours comprend trois boucles dans les ruelles du Pouliguen et sur le port.

3. Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes aux femmes et aux hommes à partir de 16 ans, licencié(e)s ou non licencié(e)s.

Le n° de licence en cours de validité devra être mentionné sur le bulletin d'inscription pour :

- a. Les titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Entreprise, d'une Licence Athlé Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- b. Les titulaires d'une Licence sportive au sens de l'article L. 131-6 du Code du Sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- c. Les titulaires d'une Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'orientation ou la Fédération Française de pentathlon moderne. **La fédération n'acceptant plus les licences Triathlon sur des épreuves FFA, nous ferons signer une décharge à tous nos amis triathlètes lors du retrait des dossards et ils bénéficieront du tarif FFA.**
- d. Pour tous les autres participants, un certificat médical de **non contre-indication** à la pratique de **l'athlétisme en COMPÉTITION** ou de la **course à pied en COMPÉTITION daté de moins d'un an, au jour de la course**, devra être joint à l'inscription.
- e. Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation à l'épreuve.

4. Le droit d'inscription

- licenciés FFA et FFTRI 8 € (+ frais d'inscription internet)
- non licenciés 10 € (+ frais d'inscription internet)

!!! Attention, aucune inscription sur place !!!

5. Modalités d'inscription

Jusqu'au Vendredi 15 Décembre à 23h00, via notre site partenaire : Klikego.

La course étant limitée à 999 concurrents, l'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions dès cette limite atteinte.

6. Annulation inscription

Possible uniquement sur présentation d'un certificat médical précisant l'impossibilité du participant à prendre le départ et cela avant le Dimanche 10 Décembre à 23h00, un remboursement pourra être effectué (frais internet non inclus).

Certificat à envoyer à l'adresse mail suivante : infocorridadenoel@gmail.com

7. Dossards

Le retrait des dossards s'effectuera à la salle des Fêtes et des Sports "André Ravache" - Place de la Duchesse Anne au Pouliguen.

Sur présentation de la licence ou dépôt du certificat médical et de la carte d'identité, les dossards seront remis sur le site à partir de 13h30, le jour de la course.

Les dossards doivent être portés devant et entièrement visibles. Tout athlète ne respectant pas cette règle se verra disqualifié.

8. Départ de la Corrida de Noël

- 15h00 (sur le port - Quai Jules Sandeau)

9. Récompenses et podiums

- Un cadeau sera offert aux 500 premiers inscrits.
- Les podiums :
 - les 3 premiers et les 3 premières du classement Scratch
 - les premiers et les premières des catégories suivantes : CA-JU-ES-SEM0-M1M2-M3M4-M5M6-M7M8.
 - La première équipe Club de 4 concurrents.
 - Les plus beaux déguisements.

10. Sécurité

Assurée par les commissaires de course avec présence d'un signaleur en tête et en fin de course.

L'assistance médicale est assurée par un médecin urgentiste et groupe d'intervention.

Les accompagnateurs à vélo ou en roller sont interdits sur l'épreuve. La décision d'un commissaire de course sera sans appel.

11. Chronométrage et résultats

Le chronométrage sera effectué avec le système de puce électronique. Tous les inscrits se verront remettre un dossard muni d'une puce qui sera initialisée automatiquement sur la ligne de départ et servira de contrôle de régularité de course.

Les résultats seront disponibles sur le site de notre partenaire Breizh Chrono.

12. Assurances

La responsabilité civile organisateur est contractée auprès de l'assureur officiel de l'épreuve : Alliance International d'Assurances et de Commerce (AIAC). Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs de la course déclinent toute responsabilité sur les défaillances physiques pouvant survenir le jour de la course.

13. Droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir la manifestation. En vous inscrivant à l'une de ces manifestations, vous abandonnez votre droit à l'image.

14. C.N.I.L.

Le concurrent autorise les organisateurs ainsi que les ayants-droit à utiliser à titre gratuit et non exclusif les images fixes ou audiovisuelles, prises à l'occasion de sa participation à la Corrida de Noël du Pouliguen, sur lesquelles il pourrait apparaître. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Par l'intermédiaire du T.C.A. et des partenaires de l'épreuve, vous pouvez être amenés à recevoir (par courrier postal ou électronique) des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom et prénom et si possible votre numéro de dossard.

15. Contrôle anti-dopage

Dans le cadre de cette manifestation, vous pouvez être soumis à un contrôle anti-dopage.

16. Annulation de la manifestation

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête administrative, soit en cas de force majeure, de crise sanitaire ou toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents. Les participants ne pourront prétendre à un quelconque remboursement.

*Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement
et en accepte toutes les clauses du seul fait de son inscription.*

Le Pouliguen,
Octobre 2023